



# Procès-Verbal de la réunion du Conseil Municipal d'Azas du 03 décembre 2019, à 20h30

Présents : Christine ANTONSANTI, Yves ALVAREZ, Alexandre BELTRAMINI, Pierre-Franck CHEMACK, Pierre-Marie DESGROLARD, Jean-Marc DERY, Jean-François OLIVE, Marie-Thérèse WHEELER.

Absents excusés : Marie-Thérèse LACOURT, Jean-Baptiste LAURENT, Evann CALVETTE, Jean-Louis GRANITI (pouvoir à Alexandre BELTRAMINI), Claude CARLE, Frédéric JOUBERT.

Madame Lahitia COSANDEY, Secrétaire de Mairie assiste au Conseil. Désignation d'un secrétaire de séance : Monsieur Jean-François OLIVE

Madame Christine ANTONSANTI, Maire, procède à la lecture de l'ordre du jour. Le procès-verbal du Conseil Municipal du 12/11/2019 est lu puis adopté à l'unanimité des membres présents.

## **10-1-2019 Délibération : Décision modificative n°4**

Le conseil départemental détermine tous les trois ans une enveloppe pour les travaux de chaque commune et la subvention associée. Le dernier pool concernait la période de 2016 à 2018 et l'enveloppe accordée par le conseil départemental s'élevait à 86 400 € TTC (72000 HT) pour trois ans. La subvention correspondante était de 66 % du montant HT soit 47 808 €. Cette subvention est versée en quatre fois : 10% la première année, 30% les trois suivantes. Nous avons reçu, en 2019, le solde de cette subvention. En 2019, le nouveau pool concerne la période de 2019 à 2021. L'enveloppe accordée est toujours de 86 400 € TTC, pour une subvention identique de 47 808 €, versée de la même manière.

Lors de l'élaboration du budget de l'année en cours, nous avons prévu une enveloppe de 15 000 € pour le pool routier correspondant à la suite du busage de la côte du lavoir, pour garder davantage de possibilités pour les deux années suivantes. Cependant, les intempéries ont montré que le bas de la côte du moulin et de la côte de Sansou nécessitait de revoir rapidement les diamètres des buses et les connexions entre celles-ci. Ces travaux, effectués par l'entreprise COLAS en un minimum de temps et à la satisfaction générale, ont engendré une facture imprévue de 32 559 € TTC. Il est proposé au Conseil de rajouter 25 000 € sur cette ligne budgétaire sous forme d'un transfert depuis la ligne de modification du carrefour dit "du marronnier", dont le caractère d'urgence est moindre.

**La proposition est approuvée à l'unanimité des présents (8 voix)**

## **10-2-2019 Délibération : Création des postes temporaires de coordonnateur communal, coordonnateur suppléant et agent recenseur de la population de 2020.**

Le recensement de la population du village démarre en janvier. Cette opération nécessite un agent recenseur (Mme Françoise Scribe s'est déclarée candidate à ce poste), un coordinateur principal (Mme Lahitia Cosandey s'est déclarée candidate à ce poste) et des coordonnateurs suppléants (M. Chemack et M. Olive se sont déclarés candidats à ces postes). L'ensemble de ces intervenants ont suivi une formation adéquate dispensée par le responsable du secteur à l'INSEE. Une subvention de l'état de 1986 € est prévue pour l'agent recenseur. Pour gratifier ce travail de recensement, il est proposé au conseil de payer un SMIC sur 5 semaines de 35h à l'agent recenseur et de gratifier la coordinatrice principale de 20 % de salaire en plus sur un mois pour le surcroît de travail que cette charge implique

**La proposition est approuvée à l'unanimité des présents (8 voix) moins une abstention**

**La séance est levée à 22h21**

Mme Christine ANTONSANTI	Mr Pierre-Marie DESGROLARD	Mr Jean-Louis GRANITI <i>Absent excusé</i>	Mr Pierre-Franck CHEMACK	Mr Jean-François OLIVE
Mme Marie-Thérèse LACOURT <i>Absent excusé</i>	Mr Alexandre BELTRAMINI	Mr Yves ALVAREZ	Mme Marie- Thérèse WHEELER	Mr Jean-Baptiste LAURENT <i>Absent excusé</i>
Mr Claude CARLE <i>Absent</i>	Mr Evann CALVETE <i>Absent excusé</i>	Mr Jean-Marc DERY	Mr Frédéric JOUBERT <i>Absent</i>	